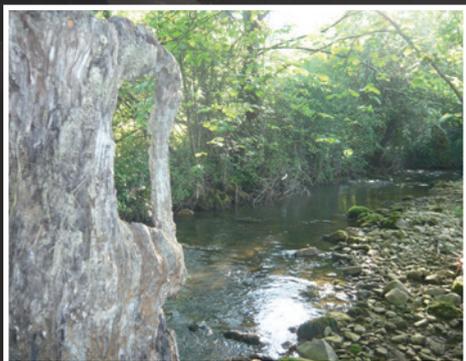
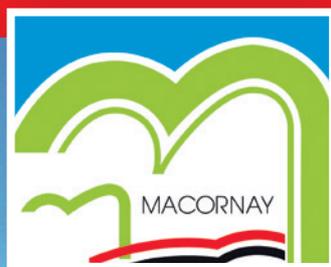


Macornay

Bulletin municipal

Infos

Janvier 2023



La Sorne



Les Baumes



Mancy

Sommaire

Page 3

Le mot du maire

Page 4

L'eau, une ressource à préserver

Page 5

Le SIVOS, l'École, Les Loustics

Pages 6 à 14

La vie communale (travaux, territoire, commerces et services, bibliothèque et associations...)

Page 15

Démarches administratives

Page 16

Infos pratiques et numéros utiles

Fibre

Le 15 avril 2021 le Département du Jura et Altitude Fibre 39 ont signé une convention de délégation de service public visant à faire bénéficier la commune de la fibre optique. La marque du réseau se nomme Prisme by Altitude Infra.

La mise en place du projet se déroule en plusieurs phases.

Au premier semestre 2022, des études préalables pour le déploiement de la fibre optique ont eu lieu.

Sur la période du 21 juin 2022 au 23 mars 2023 inclus, les travaux de déploiement de la fibre auront lieu et nécessiteront la réglementation de la circulation des véhicules avec mise en place d'un alternat manuel ou par feux tricolores sur l'ensemble des voies de la commune.

Ensuite, une phase d'installation, qui durera quelques mois, sera dédiée aux opérateurs commerciaux qui viendront installer leur matériel dans nos infrastructures.

Vous pourrez alors avoir accès aux offres de votre fournisseur d'accès internet. La mise en service de la fibre sur Macornay sera en principe effective début 2024.



Recensement des logements et de la population



L'enquête de recensement de la population, légale et obligatoire, est effectuée par rotation de 5 groupes de communes, tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants. Organisée et contrôlée

par l'INSEE, elle est préparée et réalisée par les communes.

Réalisée précédemment en 2016, elle avait été planifiée en 2021 pour Macornay, puis reportée d'un an en raison de la crise sanitaire.

Ainsi au cours de l'enquête 2022 sur le territoire de Macornay, 520 logements d'habitation ont pu être enquêtés (74,2 % des réponses effectuées par internet). 1021 bulletins individuels de recensement ont été collectés (86 % par internet).

Retrouvez l'actualité à l'échelle de la Communauté d'agglomération dans le document ECLA distribué avec notre bulletin municipal.



Le mot du maire



L'année 2022 aura été bien particulière avec un lot de situations dramatiques que nous n'envisagions pas après des années marquées par la COVID.

La guerre en Europe, un conflit démarré le 24 février et qui dure. La guerre à 1 200 km de nos frontières. Des souffrances inacceptables, l'exil de millions de femmes, d'hommes et d'enfants et des conséquences économiques qui se font maintenant sentir sur notre quotidien.

Une catastrophe climatique marquée par des épisodes de canicule, des feux de forêts jusque dans le Jura et des ressources en eau qui s'amenuisent.

Tout cela doit nous amener à relativiser nos petits tracas du quotidien et à davantage positiver.

Nous ne pouvons que souhaiter une année 2023 meilleure.

L'année 2022 à Macornay a débuté avec le recensement de la population. Une population en légère augmentation, notre village étant toujours attractif pour sa qualité de vie et la diversité de ses services.

Nous avons finalisé les travaux de la rue du Revermont après l'effacement des réseaux en 2022. La rue maintenant en sens unique fait la part belle aux piétons. Cette quiétude est appréciée à proximité du groupe scolaire.

D'autres petits aménagements de sécurité ont été réalisés à divers carrefours dans le village.

Les travaux de remise en état des réseaux eau et assainissement se sont poursuivis sous la maîtrise d'ouvrage d'ECLA qui en a la compétence. Un nouveau chantier est prévu en 2023 sur le réseau entre Fontaine aux Daims et Macornay.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal annuel un ensemble d'informations sur les chantiers réalisés ou à venir sur la commune, sur les diverses structures intercommunales, sur les nouveaux commerces ainsi que sur les associations du village. Il vient compléter le site internet mis à jour régulièrement.

Les membres du conseil municipal m'accompagnent pour vous souhaiter à toutes et tous une bonne année 2023.

Le Maire,
Michel FISCHER



L'eau, une ressource à préserver



Le Cuard à Vaux-sous-Bornay

Impactés par le réchauffement climatique, notre planète et nos territoires souffrent.

Depuis l'automne 2021, le département du Jura a traversé des périodes successives de pluviométrie basse qui, couplées

aux températures élevées, ont dégradé la ressource en eau avec un assèchement des sols et des débits faibles des cours d'eau.

Le maintien du niveau et de la qualité de la ressource fait l'objet d'une vigilance accrue et c'est le Préfet qui anime et coordonne la politique de l'eau du département avec les partenaires et les acteurs du territoire, au sein du Comité Départemental de l'Eau et de la Cellule Veille Sécheresse. Les principes de gestion de la sécheresse sont posés par un "arrêté cadre sécheresse" qui prévoit les mesures à mettre en œuvre en prévention des impacts éventuels de la sécheresse sur les usages de l'eau et **prioritairement assurer l'alimentation en eau potable des communes, la salubrité publique et la sécurité civile.**

Révisé en mai 2022, cet arrêté préfectoral définit six zones d'alerte, quatre zones dites "Eau superficielle" et deux dites "Eaux souterraines". La commune de Macornay se situe dans la zone d'alerte Eau superficielle / Seille et affluents de la Loue.

Les zones sont surveillées scrupuleusement : état actuel de la ressource en eau, son état futur et l'état des enjeux du territoire. Le Préfet peut décider, par arrêté temporaire, d'y prendre des mesures provisoires de **vigilance**, de **restrictions** ou d'**interdictions** des usages de l'eau. Ces mesures sont évolutives et appliquées selon les zones d'alerte et catégories d'usages de l'eau. Un tableau précise la situation de chaque commune selon le niveau de gravité sécheresse posé sur sa zone d'alerte : **vigilance – Alerte – Alerte renforcée – crise.**

C'est par un arrêté d'abrogation en date du 23 novembre dernier que le Préfet a mis fin aux mesures de restrictions temporaires des usages de l'eau en période de sécheresse pour tout ou partie du département du Jura, mises en place le 22 octobre.



La Sorne près du stade

Pour en savoir plus :

<https://www.jura.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Secheresse>

Demain l'Eau

Boire, laver, cuisiner, se baigner... tout ce que l'on fait sans y penser dépend de l'eau. Il en est de même pour les activités agricoles, industrielles et pour le développement de toute vie.

Au cours du 2nd semestre 2022, la Régie Eau a proposé une enquête citoyenne auprès des habitants usagers du territoire afin de mieux connaître leurs points de vue, représentations et habitudes sur le sujet de l'eau. A suivre en 2023...

Dispositif porté par



Eau potable

Acté en 2020 par la Régie Eau /ECLA, le principe de convergence des tarifs, à l'horizon 2028, vers **un tarif cible de 1,4951 € HT/m³ (part variable - hors redevances et assainissement) et 33,01 € HT (part fixe compteur DN15)**, est maintenu.

Au 1^{er} janvier 2023 le prix de l'eau pour Macornay est fixé à 1,3348 € HT/m³ (part variable hors redevances et assainissement) et 21,76 € HT (part fixe compteur DN15).

Journée mondiale de l'eau

La journée mondiale de l'eau est une journée de sensibilisation à une gestion durable des ressources en eau. Instituée par l'Organisation des Nations Unies, elle est célébrée le 22 mars depuis 1993.

Pour en savoir plus : <https://www.un.org/fr/observances/water-day>

SIVOS du Revermont L'école - Les Loustics

Le groupe scolaire

116 élèves ont fait leur rentrée le jeudi 1^{er} septembre 2022.

Ils ont été accueillis en maternelle par leurs enseignantes Sophie Poupon (Petite section et Grande section), Laurence Vernier (Moyenne section et Grande section) et les ATSEM Marilyne Renaud et Nathalie Perrod.

Les plus grands ont retrouvé leurs maîtresses : Séverine Schmitt (CP), Christine Pierron (CE1-CE2), la directrice Annelise Morel (CM1-CM2) et Agnès Latusek qui assure la décharge de direction le jeudi.

Contact : ecole.macornay@ac-besancon.fr

Téléphones :

école maternelle : 03 84 47 30 53

école élémentaire : 03 84 24 14 43



L'équipe des "Loustics" composée de Emilie Barbaud (directrice), Marlène Guiton (directrice adjointe) et du personnel d'animation : Chantal Fenneteau, Maryline Renaud, Nathalie Perrod, Océane Meunier et Samira Taфраout, accompagne les enfants sur les différents temps d'accueil périscolaire (matin, midi et soir les jours scolaires) et extrascolaire (mercredis-vacances). Agnès ROY intervient en tant qu'agent d'entretien.

Depuis le mois d'octobre, l'équipe a été complétée par Hamza Bayram, apprenti qui effectue sa formation en alternance au centre de loisirs et également au club de foot de Macornay.

Contact : les-loustics@orange.fr – 06 83 65 53 56

Retrouvez l'actualité des Loustics, les programmes des vacances et les documents d'inscription sur l'Environnement Numérique de Travail ou ENT : <https://ecp-macornay.eclat-bfc.fr/>

Lors des vacances scolaires, **Emilie Barbaud et son équipe** proposent un programme d'activités très variées : poney au haras de Sorne, golf à Vernantois, activités manuelles créatives, jeux collectifs ou encore de nombreuses activités sportives encadrées par Jacob, animateur sportif diplômé (sarbacane, tir à l'arc, boxe...). Fin août, les enfants du centre ont participé aux animations sur les chauves-souris à l'occasion des 30 ans de la grotte de Gravelle.



Vie communale

Travaux

En 2022 la commune de Macornay a engagé plusieurs chantiers sur son territoire. Pour la plupart, il s'agit de travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement ou de travaux d'aménagement et sécurisation de voirie avec la mise en œuvre de différents dispositifs d'apaisement de la vitesse.

Rues du Couvent, des Rippes, des Glycines : travaux sur le réseau d'eau potable



Dans le cadre de son programme de travaux 2022, la régie eau d'ECLA avait planifié le renouvellement de la conduite d'eau potable sur les rues du Couvent, des Rippes et des Glycines à Macornay. En concertation entre la Régie eau et la commune de Macornay, les riverains concernés ont été invités à une réunion publique d'information le mardi 31 mai 2022.

Le chantier a débuté par la rue du Couvent le 7 juin pour s'achever le 20 juillet dernier.

Ces travaux d'entretien pour améliorer le fonctionnement et la performance du réseau d'eau potable sur ce secteur ont consisté à :

- renouveler la conduite d'eau potable, y compris les branchements jusqu'aux compteurs existants, dans un premier temps
- mettre les compteurs d'eau de chaque habitation ou voie privée, en limite du domaine public, dans un second temps.



Aménagement / sécurisation au carrefour Route de Bellecombe - Chemin de Condamine et rue du Tram : installation d'un panneau Stop en sortant de Condamine et suppression de la voie d'insertion en direction du village, car non conforme sur une route bi directionnelle. Pose de miroirs pour sécuriser les sorties rue du Tram et chemin de Condamine et de gabions pour le cheminement piétons.

Aménagement / sécurisation au carrefour des rues du Vallon (D156) et du Closeau : l'aménagement provisoire installé en 2021 a été validé et finalisé ralentissant ainsi raisonnablement la vitesse des véhicules accédant à ce quartier.



Rue du Revermont : après l'enfouissement des réseaux (électricité, éclairage et téléphone) effectué en 2021, des travaux d'aménagement depuis le rond-point jusqu'au niveau de la Salle des Fêtes ont pu être menés parallèlement avec les travaux de mise aux normes des réseaux d'assainissement.

Il convenait en effet d'optimiser les calendriers d'interventions des différentes entreprises avec les accès aux usagers, aux écoles et centre de loisirs.

La régie assainissement d'ECLA Lons Agglomération a financé les travaux de mise en séparatif du réseau assainissement.

Le chantier concernant la partie aménagement et voirie a été confié à Eiffage Route et Aximum (la commune de Macornay étant maître d'ouvrage et le bureau d'étude ECLA maître d'œuvre).

L'objectif de ce chantier consistait à sécuriser la rue du Revermont à proximité du groupe scolaire. Un sens unique a été créé, les trottoirs ont été aménagés. Les arrêts bus ont été sécurisés et mis aux normes, l'intégration d'espaces verts, la création de noues pour la récupération des eaux de pluies et l'installation de mobilier urbain apportent une quiétude au quartier. Les liaisons vers le parc Bellecombe, la salle des fêtes et le centre du village sont sécurisées.

La bande de roulement a été financée par ECLA dans le cadre de la compétence voirie.

Coût des travaux à la charge de la commune (comprenant la réfection des trottoirs) : 114 837 TTC subventionnés à hauteur de 12 788 € par l'état (DETR*) et le Conseil Départemental pour 15 450 €.

Ces dépenses d'investissement sont éligibles au Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA).



L'effacement des réseaux électrique et téléphonique et la réfection éclairage public réalisés en 2021 pour un coût total de 177 716 euros TTC, reste à charge commune : 94707 euros (pas de retour TVA).

L'entretien des bâtiments publics

La commune de Macornay a engagé également en 2022 des travaux d'entretien sur le bâtiment de la Mairie, avec la réfection de la verrière ainsi que le remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures (sauf les deux doubles portes côté préau). Des volets roulants à énergie solaire ont été installés dans les pièces principales du rez de chaussée ainsi qu'aux portes fenêtres du balcon. Un projet de réfection de l'ancienne salle du conseil à l'étage est à l'étude.



Ces menuiseries doubles vitrage bois aluminium à haute performance isolantes amélioreront les performances énergétiques du bâtiment.

Verrière, menuiseries et volets : 58 855 euros TTC
Subventionnés : Etat/DETR* pour 12 043 € et Conseil Départemental pour 12 045 €.

* Dotation d'Equipements Territoires Ruraux

Sobriété énergétique

La crise de l'énergie n'échappe pas à notre commune, qui reste attentive au chapitre des dépenses de fonctionnement.

En matière d'économie d'énergie, des leviers avaient déjà été identifiés concernant l'éclairage public et mis en place depuis quelques années avec le SIDEC et son service de maintenance mutualisé Elum. Dans ce cadre et avec l'adhésion à la charte "Eclairons juste le Jura", la commune – après la réfection des armoires électriques et l'installation d'horloges astronomiques – poursuit son action en équipant progressivement son territoire en lampes leds (programme Renouvellement Vétusté et Sécurité). En 2023, après l'équipement de Vaux-sous-Bornay, 37 % de l'éclairage public sera assuré en leds.

Sur les bâtiments publics, nous décrivons ci-dessus le remplacement des fenêtres de la mairie en 2022. Nous pouvons rappeler également le soutien financier de la Région Bourgogne Franche-Comté lors de la rénovation de la Salle des Fêtes en 2019, obtenu grâce au programme Effilogis (dédié à l'efficacité énergétique des bâtiments).

Le conseil municipal s'est penché sur les consommations et dépenses énergétiques de l'année écoulée pour rester vigilant sur les orientations à poursuivre ou à mettre en place afin de maîtriser au mieux l'envolée des prix d'une part et progresser dans une dynamique éco-responsable d'autre part.

L'impact de l'installation des lampes leds est bénéfique, puisqu'on constate en 2022 et par rapport à 2021, une baisse substantielle de la consommation électrique, ainsi qu'une diminution du montant de la facture malgré la hausse des tarifs. Concernant le gaz, malgré une consommation stable, la facturation annuelle subit une hausse de plus de 80%.

Une vigilance accrue est préconisée sur le contrôle des températures ambiantes dans les bâtiments publics.

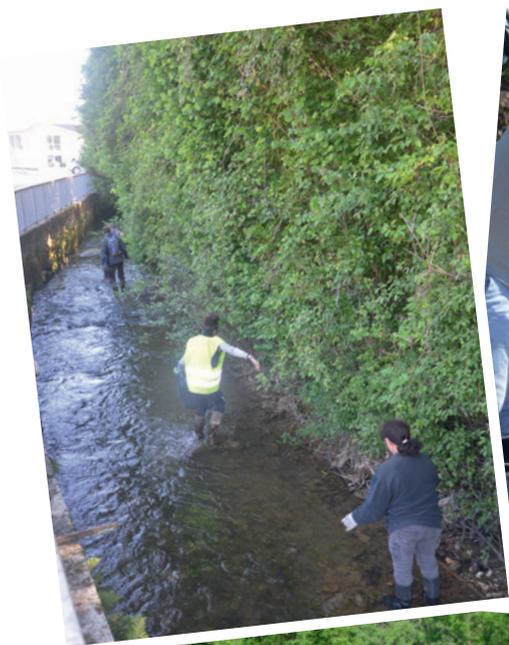
Lors de sa séance du 16 décembre dernier le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de procéder à l'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 4h30 à compter du 10 janvier 2023.

Vie communale

Une matinée citoyenne

Le 7 mai 2022, la commune organisait sa première matinée citoyenne. Au programme étaient prévus le nettoyage des berges de la Sorne et du Savignard, des venelles et des fontaines, la préparation des bacs pour le fleurissement, animation pédagogique sur le tri des ordures et l'inauguration d'un compost

collectif dans le parc de la résidence Bellecombe. Cette première édition a été couronnée de succès avec une participation nombreuse des Macornensiens de tout âge et de tout horizon. Merci aux citoyens pour leurs efforts et leur présence et à bientôt pour une nouvelle édition.



Fleurissement

Comme chaque année, la commission fleurissement a œuvré pour l'embellissement de la commune de manière raisonnable et raisonnée ; ainsi les parterres situés aux différentes entrées de Macornay ont été plantés d'arbustes persistants aux coloris variés et changeant au fil des saisons. Quant aux jardinières positionnées dans l'ensemble des quartiers du village, elles ont été plantées de vivaces colorées, arrosées et entretenues par des bénévoles. Les plantations ont malheureusement été privées d'eau dès le 1^{er} août, date de l'arrêté préfectoral interdisant l'arrosage des massifs fleuris.

La commission réfléchit dès maintenant aux plantations à venir, à savoir : des vivaces peu gourmandes en eau et résistantes aux chaleurs et autres aléas climatiques.

Les idées et conseils sont les bienvenus, à déposer en mairie à l'attention de la commission fleurissement.



24 août 2022 : 30^{ème} année de Réserve Naturelle Nationale pour la grotte de Gravelle

À l'occasion de la nuit de la chauve-souris, la Réserve Naturelle Nationale de la Grotte de Gravelle a fêté ses 30 ans le mercredi 24 août 2022. Au programme de cette journée étaient organisés une exposition, des ateliers manuels avec la fabrication de nichoirs,



un buffet, une présentation et enfin une balade acoustique à la rencontre des chauves-souris. Une belle journée pour marquer comme il se doit un anniversaire important pour la sauvegarde de notre grotte et la protection des colonies de chauves-souris qu'elle accueille.



CPEPESC nationale

Grotte de Gravelle - CPEPESC*
Réserve Naturelle Nationale
depuis 1992

Pour en savoir plus :

<https://cpepesc.org/>

*Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères

Espace communal partagé

Le parc de la résidence Bellecombe est un lieu communal ouvert à tous. Plus qu'un passage entre les écoles de la rue du Revermont et les commerces de la rue du Jura, c'est aussi un lieu de rencontres : promenades, pétanque, compost collectif, animations diverses... Au cours de l'année 2022, le parc a ainsi accueilli des manifestations telles que l'inauguration du compost collectif de la résidence le 7 mai lors de la matinée citoyenne, le Troc'Jardin de printemps le 8 mai organisé par le foyer rural et le spectacle de danse "Ouvre la cage" le 18 septembre. Ce lieu se veut donc vert et partagé.

Parc de la résidence Bellecombe - 125 rue du Jura



Ouvre la cage - Spectacle joué dans le parc le 18 septembre

Les Baumes et la Côte de Nancy : préservation des territoires



Dans le cadre du plan d'accélération de l'investissement régional et de ses missions de préservation de la nature, des espèces, des milieux et des paysages, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté, en partenariat avec Jura Nature Environnement, réalise plusieurs opérations de gestion sur la réserve naturelle régionale de la côte de Nancy et sur le site voisin des Baumes.



Sur Nancy, les actions ont pour but de sécuriser le sentier pédestre, poursuivre la restauration des habitats de pelouses sèches et améliorer les conditions du pastoralisme. Elles se traduisent par l'abattage d'arbres morts ou dépérissant le long du chemin, dans le boisement nord et au niveau de la plantation de douglas. Ces travaux seront accompagnés d'actions de réouverture au niveau de la fruiticée et de débroussaillage, notamment sur le chemin d'accès au site d'escalade. Les clôtures et portails des équipements pastoraux seront rafraîchis ou remplacés.

Le site des Baumes va bénéficier de l'installation d'équipements pastoraux (clôture électrique) pour la mise en place d'un pâturage ovin. Pour cette action les financements sont issus du plan de relance national. Les entreprises en charge des travaux sur les deux sites ont été retenues à l'issue d'un appel d'offres lancé pendant l'été 2022. Des engins vont circuler sur la réserve naturelle, notamment pour sortir les bois, conformément à la réglementation puisque les opérations sont programmées dans le cadre du plan de gestion 2022-2031.



Menés dans un objectif de préservation des milieux et des paysages à long terme, ces travaux impliquent des moyens matériels importants et adaptés au contexte. Une attention particulière sera naturellement apportée dans la préservation des sols des différents habitats naturels où auront lieu ces travaux et déplacements. Les entreprises sont susceptibles d'utiliser le sentier enregistré au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées, aussi les gestionnaires appellent les usagers des lieux à rester prudents.

Annexe 2 : Cartographie des opérations lots 4 et 8 - Les Baumes



Contacts auprès des organismes gestionnaires :
Conservatoire d'Espace Naturel de Franche-Comté
Antenne Jura : **03 81 53 91 43**
Jura Nature Environnement : **03 84 47 24 11**

Pourquoi préserver les pelouses sèches ?

Elles constituent des habitats naturels à enjeu majeur de préservation, du fait de leur forte valeur patrimoniale (biodiversité et paysages) et de la réduction importante de leur surface au cours du siècle dernier (déprise agricole entraînant l'enfrichement et la fermeture du milieu, intensification des pratiques de mise en culture, urbanisation,...).



La richesse du patrimoine naturel de la **Côte de Mancy** est à l'origine de son classement en Réserve Naturelle Régionale (RNR) et de sa désignation au titre de **Natura 2000**. Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Franche-Comté et Jura Nature Environnement (JNE) sont actuellement co-gestionnaires de la réserve de Mancy.

Il est apparu nécessaire pour la conservation de ce site remarquable de préserver également les pelouses avoisinantes. La mise en évidence et l'évaluation d'un réseau fonctionnel de pelouses autour de la **Côte de Mancy** a fait l'objet d'études en 2008, puis 2010 par le CEN Franche-Comté dans le cadre de la trame verte et bleue. Les terrains communaux situés au lieu-dit **Les Baumes** figurent parmi les secteurs identifiés dans ce cadre.



Impliquée dans la gestion de la RNR de la **Côte de Mancy**, la Commune de Macornay a souhaité mettre en place une gestion conservatoire pérenne du site **Les Baumes**, confiée au CEN Franche-Comté dans le cadre d'une convention. Une notice de gestion est en cours de rédaction afin d'établir un état des lieux des connaissances, définir les objectifs et les actions à mettre en place. Sur le terrain, il s'agit dans un



premier temps de maintenir les milieux de pelouses sèches présents dans un bon état de conservation. C'est pourquoi, des travaux de débroussaillage seront réalisés dès la fin de l'hiver 2022-2023 afin de mettre en place une gestion pastorale (ovin). Les moutons ont déjà fait un premier passage sur le site en fin d'année 2022.

Parallèlement et dans la continuité des actions réalisées, Jura Nature Environnement accompagne, en partenariat avec le CEN et le Conseil départemental du Jura, 4 groupes d'étudiants BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée de Montmorot, sur un projet de mise en valeur des pelouses sèches à l'échelle de plusieurs communes (Cesancey, Gevingey, La Chailleuse et Macornay), d'octobre 2022 à mai 2023. La vocation de ce projet est de réaliser des actions de sensibilisation et valorisation des pelouses sèches, en mettant en avant le pastoralisme qui favorise leur conservation, mais aussi l'importance de l'interconnexion entre les sites.

La commune de Macornay est partenaire de ce projet sur le **site des Baumes**. Il se clôturera au printemps 2023 par une sortie nature sur site, moment de partage convivial autour des pelouses sèches avec les habitants du secteur.

Pour en savoir plus sur la réserve naturelle régionale de la Côte de Mancy : <https://www.reserves-naturelles.org/cote-de-mancy>

Artisanat, Commerce et Services

Alexis Bouillet Maroquinerie



Originaire du Jura, cet artisan créateur a installé son atelier à Macornay en mars 2022. Dessinateur en bureau d'études, une reconversion professionnelle l'a conduit à la sellerie-marroquinerie. Avec un savoir-faire acquis auprès de grandes maisons de maroquinerie de Luxe françaises : Hermès à Pantin, Pinel & Pinel ou la Maison Goyard, il propose sous sa marque "A-B maroquinerie" une gamme de produits pour l'usage quotidien : sac, ceinture, portefeuilles... 100 % fait-main et à partir de cuirs à tannage végétal, plus respectueux de l'environnement.

Retrouver ses réalisations dans les boutiques éphémères d'artisans créateurs à Lons-le-Saunier, Salins-les-Bains, Pont-de-Poitte, Arc-et-Senans...ou sur la boutique en ligne : <https://www.etsy.com/fr/shop/AlexisBouilletMaro>

Actualité sur : <https://www.facebook.com/AlexisBouilletMaroquinerie/>

Contact : 06 37 78 41 00 ou alexis.bouillet.maroquinerie@gmail.com

Cheval Ethique



et sa responsable **Magali Giard** se sont installés à Macornay au cours de l'année écoulée. Les spécialités de cette jeune entreprise sont la médiation équine et l'équitation relationnelle. La première activité a une visée thérapeutique, sociale et éducative. La seconde s'adresse aux personnes souhaitant pratiquer une équitation consciente, éthique et respectueuse du cheval.

Pour en savoir plus : www.chevalethique.fr

Contact : 06 30 77 15 41
ou contact@chevalethique.fr

Bénédicte Perrin

Psychologue et psychotérapeute, elle s'installe à Macornay au rez-de-chaussée de la résidence Bellecombe. Elle occupera le bureau à l'entrée de la résidence, les mercredis et samedis. Elle exerçait auparavant à Saint-Lupicin. Nous sommes heureux de l'accueillir sur la commune.

Contact : 06 82 44 47 44



L'Ecureuil de vos jardins

Récemment installé à Macornay, **Joseph Moinel** est arboriste-grimpeur diplômé pour le soin et la taille des arbres. Depuis 2011, il exerce un savoir-faire, alliant détection, sécurité, technique et agilité. Il intervient pour des motifs de sécurité lorsque certains branchages présentent un danger ou pour des raisons esthétiques et d'entretien.

Contact : 07 70 24 59 16
ou lecoreuildevosjardins@gmail.com

Les coups de des lecteurs



Catherine vous recommande la lecture des 8 tomes de la bande dessinée **Les enfants de la résistance** de Benoit Ers et Vincent Dugommier qui viennent d'arriver à la bibliothèque. "Du haut de leur treize ans, François et Eusèbe assistent à la débâcle de juin 1940. Quand les troupes allemandes traversent leur village des Ardennes, ils décident d'agir." Bande dessinée à destination des enfants (dès 9 ans) et des adultes soucieux de raviver leurs connaissances de cette terrible période de la seconde guerre mondiale. Le dossier documentaire à la fin de chaque ouvrage, permet de mieux comprendre cette guerre.

Christine a eu un coup de cœur pour **Les Envolés**, d'Etienne Kerns. A travers le récit d'un fait divers cruel, l'auteur fait des parallèles liés à des événements autobiographiques qui ont pu lui poser question. Ce court récit interroge "sur la part d'espoir que chacun porte en soi et l'empreinte laissée par ceux qui se sont envolés". Après la lecture vous pourrez consulter le lien sur internet et visionner les quelques minutes de ce fait divers filmé en 1912...



Venez fouiller, vous aussi vous trouverez des pépites !

Les rayons bougent : la bibliothèque renouvelle tous les 3 mois une partie des fonds prêtés par la Médiathèque Départementale du Jura. Si vous avez des demandes particulières, le service navette apporte une fois par mois les livres demandés (dans la mesure où ils sont disponibles).

Et pourquoi pas en cette année 2023 - centenaire de la naissance de Bernard Clavel, lire ou relire un ouvrage de cet écrivain jurassien natif de Lons-le-Saunier !

Nouveau : Des DVD sont à disposition – Renseignez-vous auprès des bénévoles de la bibliothèque municipale.

Bibliothèque de Macornay – Résidence Bellecombe : Inscription et emprunt de livres gratuits.

Horaires d'ouverture sur : <https://www.foyerruraldemacornay.fr/les-activites-regulieres/>

Contact : bibliothequemacornay@gmail.com



Les associations macornensiennes

• FOYER RURAL

Co-présidentes : Aline Fontimpe, Christine Germain, Pascale Roussey.

Site internet : www.foyerruraldemacornay.fr

• ACCA LA DIANE

Association de chasse

Président : Louis Lux

• CLUB DU TEMPS LIBRE - LE SAVIGNARD

Contact : les mardis de 14 à 18h00

Annie Audier "Salle Bellecombe"

• ASSOCIATION MILLE ET UNE IDÉES

Présidente : Sylvaine Pernot

• LES PETITES MAINS

Co-présidentes : Amandine Buchin et Magalie Boudet

• LES GALOPINS

Présidente : Corinne Bertin

• YANROC PRODUCT

Présidente : Hélène Meynier

• IL ÉTAIT UNE FOIS PAOLO

Présidente : Laurie Crance

• FOOTBALL CLUB MACORNAY

Président : Bernard Henry
macornay.fc@lbfc-foot.fr

Site internet : <https://www.fcmacornay.fr/>

Les associations macornésiennes



LE FOYER RURAL - Une association qui rayonne au-delà de la commune...

Depuis sa création en 1977, il propose des activités et des animations très variées tout au long de l'année. L'association très dynamique a à cœur de renouveler et enrichir son catalogue de propositions, rassemblant ainsi Macornésiens et habitants des communes voisines qui viennent, depuis de nombreuses saisons maintenant, grossir les rangs des fidèles adhérents. Depuis la rentrée 2022, le foyer propose deux nouvelles activités : le Cross Training Doux le lundi de 17h30 à 18h30 et le Pilates le lundi 18h30-19h30.



2022 aura été l'occasion de mener à bien un atelier "Mémoire du Geste, de l'espace et de la Parole". Cette action de prévention financée par la "Conférence des finances pour la prévention de la perte d'autonomie du Jura", animée par les professionnels de l'Atelier de l'exil, accueillie par le Foyer rural et soutenue par la commune de Macornay a réuni un groupe de personnes volontaires pendant trois semaines.

Trois semaines pour danser, chanter, faire de la musique et jouer une histoire. Autour de la confrontation à différentes techniques, c'est un groupe solidaire qui s'est formé, actif et joyeux dans le partage d'expériences nouvelles. Les apprentissages ont sollicité des compétences mises en veille et ont permis de retrouver le plaisir d'apprendre. En bref : une activité divertissante et plaisante sur un temps limité qui, en dehors de toute pratique médicale, sanitaire et doctorale, s'inscrivait dans la prévention à l'isolement ; cet isolement fréquemment rencontré après "un certain âge" à la fin des activités professionnelles, suite aux problèmes de santé ou autres accidents de vie...

Vous pouvez retrouver les informations sur :

<https://www.foyeruraldemacornay.fr/>



Football Club Macornay Val de Sorne rejoint l'élite départementale

Après 42 ans d'existence, le FC Macornay-Val de Sorne rejoint l'élite départementale. Premier de sa poule, le club accède à la 1ère division. C'est une juste récompense pour les joueurs, les éducateurs, les bénévoles et les dirigeants qui œuvrent depuis des années au sein du club.

Le stade de la Sarre voit évoluer 180 licenciés de 6 à 73 ans qui se répartissent dans l'équipe dirigeante et surtout dans 3 équipes U7, 3 équipes U9, 2 équipes U11, 2 équipes U13 en entente avec Montmorot, 1 équipe U15 en entente avec

Montmorot, 1 équipe U18 en entente avec Montmorot, 3 équipes séniors et 1 équipe vétérans.

Les enfants de 5 ans sont également de la partie avec la création d'une section baby-foot.

Retrouvez l'actualité sur le site <https://fcmacornay.fr/>

ou sur la page facebook : <https://www.facebook.com/fc.macornay/>

Démarches administratives

Pour trouver la bonne information sur internet :

- Site des services de l'Etat dans le jura : <https://www.jura.gouv.fr/Demarches-administratives>
- Site officiel de l'administration française : :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/comment-faire-si>
- Rechercher un service public, une administration, un contact :
<https://lannuaire.service-public.fr/navigation/bourgogne-franche-comte/jura/msap>

Contactez la Mairie de Macornay :

Secrétariat assuré par Catherine Boimond

lundi, mardi et jeudi :

8h30-12h / 14h-18h

mercredi : 8h30-12h

vendredi : 8h30-12h / 14h-16h45

Adresse : 1 Place Jean Moulin

Courriel : mairie@macornay.fr

Tél. : 03 84 47 00 79

Site : <https://macornay.fr>

Urbanisme :

Une déclaration préalable de travaux est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire. Elle permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur :

- L'agrandissement d'un bâtiment existant (vertical ou horizontal)
- La modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment (portes, fenêtres, toiture...)
- Transformation d'un garage en pièce habitation
- Ravalement de façade
- Construction (abri, garage...)
- Serre
- Piscine
- Installation d'une caravane dans le jardin
- Clôture et mur
- Changement de destination d'une construction
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment.

Les imprimés de demande de déclaration préalable (DP) ou de permis de construire (PC) sont disponibles au secrétariat de Mairie ou téléchargeables sur internet.

Pour en savoir plus : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>

Agence Postale Communale



Nous vous rappelons que l'agence postale met à la disposition des habitants un accès à internet pour toutes les démarches administratives. Le service est accessible aux horaires d'ouverture de l'agence postale communale, située 233 rue du Jura. L'utilisation se fait en toute confidentialité. L'ordinateur et l'imprimante sont à disposition.

Numéros utiles & infos pratiques

Mairie

Secrétariat assuré par Catherine Boimond
lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h / 14h-18h
mercredi : 8h30-12h
vendredi : 8h30-12h / 14h-16h45
Adresse : 1 Place Jean Moulin à Macornay
Tél. : 03 84 47 00 79
Mail : mairie@macornay.fr

Agence Postale Communale Macornay

233 Rue du Jura
Accueil assuré par Pascale Roussey
Tél : 03 84 86 03 79
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 9h30 à 12h45
Levée du courrier :
En semaine : 15h30 - Le samedi : 11h15

Ecoles 180 Rue du Revermont à Macornay

Primaire : 03 84 24 14 43
Maternelle : 03 84 47 30 53

Les Loustics (Accueil de Loisirs) :

180 Rue du Revermont à Macornay
Pour les inscriptions aux Loustics et à la cantine
Directrice : Emilie Barbaud
Mail : les.loustics@orange.fr
Tél. 06 83 65 53 56
Retrouvez l'actualité des Loustics et les documents d'inscription également sur ENT :
<https://ecp-macornay.eclat-bfc.fr/>

Sivos du Revermont

Secrétariat assuré par Jeanne Magnien
Adresse : 1 place Jean Moulin à Macornay
Tél : 03 84 47 00 79 ou 06 83 65 53 56
Mail : sivos@macornay.fr

Crèche Multi-accueil du Val de Sorne

Direction assurée par Agnès Grea
Adresse : 165 rue du jura à Macornay
Tél : 03 84 25 54 39
Mail : creche.valdesorne@decla-jura.fr

Paroisse

William Goyard, curé doyen responsable de notre paroisse
Mail : saint.desire@eglisejura.com
<https://doyennedelons.com/>
Michel Vincent, délégué pastoral pour la paroisse (03 84 47 51 76)

ECLA :

Espace Communautaire Lons Agglomération

Adresse : 4 Avenue du 44^{ème} Régiment d'Infanterie à Lons-le-Saunier
Tél : 03 84 24 46 06
Mail : contact@ecla-jura.fr

Centre médical de Macornay

Tél. secrétariat : 03 84 43 96 60
Tél. médecins : 03 84 43 29 09 et 03 84 43 96 56
Tél. dentiste : 03 84 43 96 65
Tél. infirmières : 03 84 43 96 57

Pharmacie :

Tél : 03 84 47 38 32
Adresse : 239 Rue du Jura à Macornay

Ostéopathe :

Charles Aben
Tél : 07 83 28 24 02
Résidence Bellecombe à Macornay

Psychologue - psychothérapeute :

Bénédicte Perrin
Tél : 06 82 44 47 44
Résidence Bellecombe à Macornay

Ramassage des ordures (assuré par le SICTOM).

Pour l'ensemble des bacs, collecte, dès 5 h00 du matin les lundis tous les 15 jours.

Pour rester vigilants sur les tournées de rattrapage des lundis fériés : Calendrier annuel téléchargeable sur <https://sictom-lons-le-saunier.fr/quand-passe-le-camion-benne.html> ou via le site internet de la commune de Macornay

Consignes du SICTOM en cas de travaux : les usagers doivent sortir les bacs en dehors de la zone de travaux afin que les véhicules de collecte puissent procéder à leur vidage.
Pour en savoir plus, consulter le règlement de collecte bacs roulants : <https://sictomlons.letri.com/collecte/>

Déchèterie la plus proche :

Messia-sur-Sorne – Rue Louis Rémy

Hiver, du lundi au samedi :
8h45-12h00 / 13h00-16h30

Été, du lundi au vendredi :
8h00-12h00 / 13h30-18h30

Été, le samedi : 8h00-17h30

Fermée le dimanche et les jours fériés
Pour en savoir plus :

<https://sictom-lons-le-saunier.fr/dechetterie-messia-sur-sorne.html>